



Ottawa, Canada

Politiques et situation des langues officielles au Canada	1
Le président des Parlementaires pour un ordre mondial aux Nations Unies ..	3
Députés français au Canada	3
Emplois à l'intention des étudiants ..	3
Service de télévision par satellite	4
Fourrures canadiennes au Japon	4
Augmentation du prix du gaz naturel exporté aux États-Unis	4
Les savons, parfaits insecticides?	4
La Légion royale canadienne et l'isolation des maisons	5
Étude du bassin du Yukon	5
Aide élargie aux victimes du tremblement de terre en Italie	5
Les non-fumeurs majoritaires	6
Un petit coussin bien pratique	6
Gaétan Boucher bat deux nouveaux records du monde	6
London, hôte du championnat masculin de curling	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Politiques et situation des langues officielles au Canada

Dans le cadre des Journées canadiennes de Nancy (France) qui ont eu lieu à la fin du mois de janvier, le commissaire aux langues officielles du Canada, M. Max Yalden, a prononcé une allocution sur les politiques et situation des langues officielles au Canada.

Après avoir brossé brièvement l'histoire de la coexistence de l'anglais et du français au Canada, M. Yalden a expliqué la politique poursuivie par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Il a terminé en abordant la question de l'inscription des droits linguistiques dans une charte canadienne des droits et libertés.

Voici des extraits de l'allocution de M. Yalden.

...Les premières mesures officielles concernant l'usage des deux langues en terre canadienne furent prises au XVIII^e siècle peu après le drame ethnique et linguistique de l'Acadie. C'est ainsi que la Proclamation royale britannique de 1763 faisait déjà état de l'usage du français dans les terres nouvellement conquises. Vint ensuite l'Acte de 1791 qui divisait le territoire laurentien en Haut-Canada de langue anglaise et Bas-Canada de langue française. Enfin, l'Assemblée législative élue du Bas-Canada accordait dès le début égalité de statut à l'anglais et au français.

En 1840 intervint l'Acte d'Union qui constitua le Canada-Uni en unissant le Haut et le Bas-Canada. Cet acte stipulait que l'anglais serait la seule langue parlementaire sans pour autant exclure la

possibilité de traduire des documents pour fins administratives. Dès les débuts, la nouvelle législature se vit dans l'obligation de recourir à la langue française à telle enseigne, qu'à sa demande, Londres rétablira le français dans son statut de langue officielle en 1848.

En 1867..., l'Acte de l'Amérique du Nord britannique créa la fédération canadienne. Cet acte comportait des dispositions relatives à la confessionnalité de l'enseignement, facteur intimement relié à l'époque à la langue, surtout au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, sièges des principales collectivités minoritaires. Il prévoyait aussi des dispositions quant à l'usage du français et de l'anglais comme langues parlementaires législatives et judiciaires, dans les institutions fédérales et dans celles du Québec...

...La fin du XIX^e et la première partie du XX^e siècle sont témoins du renforcement d'un processus de réaction déjà engagé depuis quelques années. Dans la plupart des provinces à l'extérieur du Québec, et même dans les territoires fédéraux, on s'oppose au maintien, ou on refuse la reconnaissance des droits linguistiques des minorités francophones.

Mesures en faveur du bilinguisme

La deuxième partie du XX^e siècle, par contre, voit enfin l'adoption, à divers niveaux, de toute une gamme de dispositions officielles ou officieuses, et l'instauration d'usages ou de coutumes en faveur de ces mêmes minorités.

C'est ainsi qu'au palier fédéral, les débats parlementaires bénéficient enfin



M. Max Yalden
Commissaire aux langues officielles

C'était cette semaine...
Le 17 février 1919, décédait Sir Wilfrid Laurier qui fut le premier Canadien français à occuper le poste de premier ministre du Canada (1896-1911).